

Déclaration du groupe Endress+Hauser

Le futur retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) et son impact sur le groupe Endress+Hauser

À ce stade des négociations sur le Brexit, les relations futures entre le Royaume-Uni (RU) et l'Union européenne (UE) sont incertaines. En tant que groupe d'envergure internationale, nous nous préparons de manière intensive aux divers scénarios possibles afin de minimiser les risques que cela représente pour notre société. Notre objectif ultime est de respecter nos engagements de service et de livraison vis-à-vis de nos clients.

Préparatifs pour la minimisation des risques

Un groupe de travail créé au sein de notre société britannique Endress+Hauser Ltd, et les experts de nos centres de production et d'assistance concernés par ces questions surveillent en permanence les avancées et préparent la minimisation des risques sur la base des informations disponibles. Cela englobe notamment les conséquences des contrôles frontaliers et douaniers supplémentaires, les effets des éventuelles réglementations douanières et les exigences accrues en matière de documentation pour les importations et les exportations. Dans cette optique, nous nous concentrons également sur le scénario dans lequel aucun accord ne serait conclu (« *no deal* »).

Effets sur les chaînes d'approvisionnement et de valeur

Dans la perspective actuelle, un scénario de « *no deal* » affecterait principalement nos livraisons au RU. Des incertitudes importantes découlent de la nécessité d'un dédouanement à l'importation et de la surcharge des itinéraires poids-lourds. Pour contrer ces problèmes, nous adoptons des mesures organisationnelles appropriées (voir « Accréditation en tant qu'opérateur économique agréé (OEA) » et « Mesures visant à optimiser la chaîne d'approvisionnement »). Pour notre production dans les pays de l'UE, nous n'achetons que de très petites quantités de marchandises et de produits intermédiaires en provenance du RU. Normalement, cela ne devrait pas affecter notre capacité de livraison.

Accréditation en tant qu'opérateur économique agréé (OEA)

Endress+Hauser Ltd s'emploie actuellement à obtenir une accréditation en tant qu'opérateur économique agréé (OEA). Cette accréditation reconnue au niveau international atteste qu'une entreprise s'acquiesse de ses obligations liées à la chaîne d'approvisionnement de manière sûre et fiable et effectue toutes les procédures et tous les contrôles douaniers de manière conforme et efficace. Ce statut nous assure un traitement préférentiel en matière de dédouanement. Endress+Hauser Ltd s'est déjà vu attribuer un numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques (EORI) (GB 146193464000) par l'administration fiscale et douanière britannique (le HMRC), préalable à l'octroi de toute certification OEA.

Mesures visant à optimiser la chaîne d'approvisionnement

Nous entretenons des contacts réguliers avec nos partenaires logistiques de longue date au RU et en Irlande afin d'évaluer les possibilités de minimisation des risques. À partir de mi-mars, nous travaillerons également avec un autre prestataire logistique du secteur du fret aérien, qui dispose de son propre avion-cargo. Cela nous permettra de réduire les risques associés au Brexit découlant de la logistique terrestre et d'améliorer encore le service offert à nos clients.

Réglementations techniques et marquage de conformité

Dans le cas d'un scénario de « *no deal* », les certificats ATEX d'un organisme notifié basé au RU ne seront plus valables dans l'UE ; les produits concernés ne pourront plus être mis sur le marché de l'UE. Les organismes notifiés situés au RU cherchent actuellement à coopérer avec d'autres organismes notifiés européens établis en dehors du RU ou à créer leurs propres succursales dans l'UE afin que les certificats puissent être transférés. Pour ce faire, l'une des conditions préalables est la notification des nouveaux organismes par la Commission européenne.

Inversement, par mesure de précaution, le gouvernement britannique a créé son propre marquage de conformité, qui remplace le marquage CE au RU en cas de Brexit non réglementé. Si un produit a été certifié par un organisme notifié britannique, le nouveau marquage UKCA doit être appliqué avec effet immédiat en vue de sa distribution au RU. Les certificats ne peuvent être transférés et les dispositifs concernés portant le marquage CE ne peuvent être vendus au RU pendant une durée indéterminée que si l'organisme notifié britannique coopère avec un autre organisme notifié européen établi en dehors du RU ou possédant sa propre succursale dans l'UE. Les produits non certifiés ou certifiés par un organisme européen d'évaluation de la conformité en dehors du RU pourront être commercialisés sur le marché britannique au moins pendant un certain temps après le Brexit.

Nos centres de production se préparent à transférer les certificats correspondants à un organisme européen d'évaluation de la conformité afin que nous puissions continuer à commercialiser les produits concernés au RU et dans l'UE. À ce stade, la Commission européenne n'a pas encore notifié tous les nouveaux organismes d'évaluation de la conformité associés.

Évaluation des risques liés aux tiers

Endress+Hauser Ltd procède à une évaluation des risques de tous les fournisseurs tiers dont les marchandises complètent l'offre d'Endress+Hauser au RU. L'objectif est de pouvoir réagir rapidement afin de maximiser les économies tarifaires, non tarifaires et de TVA associées au Brexit.

Échanges réguliers au sein du groupe Endress+Hauser

Possédant des sociétés de vente dans 50 pays à travers le monde, le groupe Endress+Hauser jouit de nombreuses années d'expérience dans le commerce transfrontalier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE. Au sein de notre réseau, nous favorisons l'échange régulier d'informations entre nos entreprises afin d'apprendre les unes des autres et de partager des expériences. Cela nous permet de réagir

rapidement aux changements et de minimiser les retards causés par les formalités et les contrôles douaniers supplémentaires.

Date : 7 mars 2019